



PROGRAMME DE COOPERATION DIRECTE (DAP) 2023 – 2024

L'appel à projets est en cours jusqu'au vendredi 6 octobre 2023.

Le Consulat général d'Australie, basé à Nouméa, lance un appel à projets pour les projets dans le cadre du programme de coopération directe (DAP). Les associations qui souhaitent proposer des micro-projets de développement à Wallis et Futuna sont invitées à envoyer un dossier de candidature avant le vendredi 6 octobre 2023 à 16h00.

Le programme s'intéresse prioritairement aux projets ayant une incidence sur la lutte contre les inégalités fondées sur le genre, l'éducation et le développement des compétences, le développement rural ainsi que le développement durable et la protection de l'environnement.

Qu'est-ce que le programme de coopération directe (DAP) ?

Le programme de coopération directe (Direct Aid Program – DAP) est un fond d'aide destiné à financer ou à cofinancer des microprojets de développement. Placé sous la responsabilité des chefs de poste ou de mission (à Nouméa, la Consule générale) et financé par le gouvernement australien, ce programme est basé sur les principes du développement accessible, durable et pratique.

Qui peut déposer une candidature pour ces fonds ?

Les fonds du programme sont destinés à soutenir des projets présentés par une association de type loi 1901, une communauté ou un groupement de droit particulier qui s'engage dans des activités de développement dans les pays qui sont éligibles à une assistance officielle de développement.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Consulat général d'Australie au +687 27.24.14 ou par e-mail au consulate.noumea@dfat.gov.au